

**C O M P T E - R E N D U S O M M A I R E D E L A S E A N C E  
D U C O N S E I L C O M M U N A U T A I R E D U  
J E U D I 1 0 A V R I L 2 0 0 8 A 2 0 H 0 0  
A N N U L E E T R E M P L A C E L E P R E C E D E N T**

Le conseil de la communauté de communes Versailles Grand Parc s'est réuni sous la présidence de M. Claude VUILLIET, doyen d'âge, pour l'élection du Président (délibération n° 2008.04.01) puis M. François de MAZIERES élu Président à la délibération n° 2008.04.01 qui a été immédiatement installé.

**Sont présents :**

M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Jean-Philippe MALLE (pouvoir de Mme Martine ARNAL), M. Jean-Roch GAILLET pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Ludovic JAMET, M. Gilles CURTI, M. Philippe LEQUAIN, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Arnaud MERCIER, Mme Magali ORDAS, M. Roland de HEAULME, M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

**Absents excusés :**

Mme Martine ARNAL, pouvoir à M. Jean-Philippe MALLE,  
M. Georges DUTRUC-ROSSET, pouvoir à M. Jean-Roch GAILLET,

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 03 avril 2008  
Date d'affichage de la convocation : 03 avril 2008

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de membres présents : 33

**N° de l'ordre du jour :**

**2008.04.01 : Election du président**

- 1) **M. François de MAZIERES**, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé président et a été immédiatement installé.

**N° de l'ordre du jour :**

**2008.04.02 : Election des vice-présidents.**

- 1) **M. Jean-Jacques LASSERRE** ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé 1<sup>er</sup> vice-président et a été immédiatement installé.
- 2) **M. Jean-François PEUMERY** ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé 2<sup>ème</sup> vice-président et a été immédiatement installé.
- 3) **M. Hervé HOCQUARD** ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé vice-président et a été immédiatement installé.
- 4) **M. Claude VUILLIET** ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé vice-président et a été immédiatement installé.

- 5) **M. Daniel LE RUDULIER** ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé vice-président et a été immédiatement installé.
- 6) **M. Jacques BELLIER** ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé vice-président et a été immédiatement installé.
- 7) **M. Patrick CONFETTI** ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé vice-président et a été immédiatement installé.
- 8) **M. Bernard DEBAIN** ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé vice-président et a été immédiatement installé.
- 9) **M. Gilles PANCHER** ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé vice-président et a été immédiatement installé.
- 10) **M. Olivier LEBRUN** ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé vice-président et a été immédiatement installé.

**N° de l'ordre du jour :**

**2008.04.03 : Etablissement du bureau communautaire.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) fixe à dix le nombre de poste de vice-présidents.
- 2) décide que le bureau sera composé du président et des vice-présidents.

**N° de l'ordre du jour :**

**2008.04.04 : Délégation de compétences au bureau et au président.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) autorise le président à donner, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à certains fonctionnaires dans les conditions définies à l'article L5 211-9 du code général des collectivités territoriales et dans le cadre des attributions qui lui ont été déléguées par le conseil communautaire.
- 2) délègue une partie de ses compétences, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales et selon la répartition suivante :
  - au bureau :
    - accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
    - solliciter toutes subventions sur des opérations suivies par l'Union Européenne, l'Etat, la Région, le Département ou tout autre organisme ;
    - autoriser le président à signer les conventions constitutives de groupements de commandes et leurs avenants ;
    - désigner les représentants de Versailles Grand Parc à la commission d'appel d'offres des dits groupements ;
    - donner un avis sur les demandes de subvention formulées par les communes membres auprès de l'Union européenne, l'Etat, des autres collectivités territoriales ou tout autre organisme, lorsque cet avis est requis par l'Union Européenne, l'Etat, la Région, le Département ou tout autre organisme.
  - au président :
    - procéder à l'ouverture d'une ligne de trésorerie nécessaire au financement des opérations, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
    - prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée tel qu'ils sont définies à l'article 28 du code des marchés publics, ainsi que tous les avenants s'y rapportant ;
    - décider la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

- créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;
- décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers dans une limite de 30 000 € ;
- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- intenter au nom de la communauté les actions en justice ou défendre la communauté dans les actions intentées contre elle dans les domaines relevant de sa compétence, y compris la constitution de partie civile et ce devant toutes les instances.
- procéder au recrutement des personnels contractuels ou vacataires, des travailleurs temporaires pour des tâches administratives ou autres et d'accepter des stagiaires.
- Signer l'ensemble des conventions attribuant des subventions à la communauté de communes Versailles Grand Parc et sollicitées par le bureau.

3) en cas d'empêchement du président, de confier cette délégation à un vice-président.

### **N° de l'ordre du jour :**

### **2008.05.05 : Constitution des commissions, élection des membres titulaires et suppléants.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) décide la création des commissions suivantes :
  - administration générale – finances et personnel,
  - environnement,
  - aménagement,
  - déplacements,
  - habitat,
  - développement économique, emploi.
- 2) fixe à 11, le nombre de membres par commission, y compris le président de la commission.
- 3) précise que les membres suppléants pourront représenter les membres titulaires au sein des commissions.
- 4) sont élus, à l'issue du vote :

<b>FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – PERSONNEL</b>			
	<b>COMMUNES</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
1	<b>BUC</b>	<b>M. Jean-marc LE RUDULIER</b>	<b>M. Georges DUTRUC-ROSSET</b>
2	<b>JOUY-EN-JOSAS</b>	<b>M. Jacques BELLIER</b>	<b>M. Ludovic JAMET</b>
3	<b>VIROFLAY</b>	<b>M. Olivier LEBRUN</b>	<b>M. Jean GUILBERT</b>
4	BIEVRES	M. Robert DUCHATEL	M. Hervé HOCQUARD
5	BOIS D'ARCY	M. Jean-Philippe MALLE	M. Olivier COLLO
6	FONTENAY-LE-FLEURY	M. Kamel EL FEDIL	M. Pierre-Yves STUCKI
7	LES LOGES-EN-JOSAS	Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA	M. Philippe LEQUAIN
8	ROCQUENCOURT	M. Alain-Michel LAMBERT	M. Claude BOBET
9	SAINT-CYR-L'ECOLE	M. Etienne ERASIMUS	M. Eugène EKOBO
10	TOUSSUS-LE-NOBLE	M. Patrick ALEXANDRE	M. Christophe BOLLENGIER
11	VERSAILLES	M. Alain NOURISSIER	M. Arnaud MERCIER
<b>COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>			
1	<b>TOUSSUS-LE-NOBLE</b>	<b>M. Gilles PANCHER</b>	<b>M. Jean-Marie LEMAITRE</b>
2	<b>LES LOGES-EN-JOSAS</b>	<b>M. Patrick CONFETTI</b>	<b>M. Pascal CIAVATTI</b>
3	BIEVRES	M. Alain SAVARY	M. Christian JOUANE
4	BOIS D'ARCY	Mme Martine ARNAL	M. Alain ERNIE
5	BUC	M. Georges DUTRUC-ROSSET	M. Jean-Marie DANJOU
6	FONTENAY-LE-FLEURY	Mme Pascale RÉNAUD	M. Hadi HMAMED
7	JOUY-EN-JOSAS	M. Ludovic JAMET	M. Gilles CURTI
8	ROCQUENCOURT	Mme Hélène PIERRE	M. Jean-Philippe BARRET
9	SAINT-CYR-L'ECOLE	M. Eugène EKOBO	M. Christian MAMY
10	VERSAILLES	M. Arnaud MERCIER	M. Alain NOURISSIER
11	VIROFLAY	M. Jean GUILBERT	M. Jean-Michel ISSAKIDIS
<b>COMMISSION ENVIRONNEMENT</b>			
1	<b>FONTENAY-LE-FLEURY</b>	<b>M. Jean-Jacques LASSERRE</b>	<b>M. Pierre-Yves STUCKI</b>
2	BIEVRES	Mme Véronique BANULS	M. Robert DUCHATEL
3	BOIS D'ARCY	M. Olivier COLLO	M. Alain ERNIE

4	BUC	M. Jean-Roch GAILLET	M. Georges DUTRUC-ROSSET
5	JOUY-EN-JOSAS	M. Christophe BROSTEAUX	M. Luc MEFFRE
6	LES LOGES-EN-JOSAS	M. Philippe LEQUAIN	M. Patrick CONFETTI
7	ROCQUENCOURT	M. Jean-Philippe BARRET	Mme Hélène PIERRE
8	SAINT-CYR-L'ÉCOLE	Mme Dana SOLECKI	M. Edmond GRONDIN
9	TOUSSUS-LE-NOBLE	M. Christophe BOLLENGIER	M. Patrick ALEXANDRE
10	VERSAILLES	Mme Magali ORDAS	M. Arnaud MERCIER
11	VIROFLAY	M. Jean-Michel ISSAKIDIS	M. Roland de HEAULME
<b>COMMISSION AMENAGEMENT</b>			
1	<b>BIEVRES</b>	<b>M. Hervé HOCQUARD</b>	<b>Mme véronique BANULS</b>
2	BOIS D'ARCY	M. Jean-Philippe MALLE	M. Gérard REILLON
3	BUC	M. Georges DUTRUC-ROSSET	M. Vincent FERAT
4	FONTENAY-LE-FLEURY	M. Pierre-Yves STUCKI	M. Jean-Jacques LASSERRE
5	JOUY-EN-JOSAS	M. Gilles CURTI	M. Jean-Louis REALE
6	LES LOGES-EN-JOSAS	M. Pascal CIAVATTI	M. Dominique MIRCHER
7	ROCQUENCOURT	M. Philippe NOYER	Mme Hélène PIERRE
8	SAINT-CYR-L'ÉCOLE	M. Christian MAMY	M. Bernard DEBAIN
9	TOUSSUS-LE-NOBLE	M. Jean-Marie LEMAITRE	M. Gilles PANCHER
10	VERSAILLES	M. Michel SAPORTA	M. Arnaud MERCIER
11	VIROFLAY	Mme Pascale ROCHERON	M. Bruno ROSSET
<b>COMMISSION HABITAT</b>			
1	<b>ROCQUENCOURT</b>	<b>M. Jean-François PEUMERY</b>	<b>M. Alain Michel LAMBERT</b>
2	<b>BOIS D'ARCY</b>	<b>M. Claude VUILLIET</b>	<b>Mme Martine ARNAL</b>
3	BIEVRES	M. Christian JOUANE	M. Alain-Louis MIE
4	BUC	M. Georges DUTRUC-ROSSET	M. Jean-Marie DANJOU
5	FONTENAY-LE-FLEURY	Mme Dominique CONORT	Mme Pascale RENAUD
6	JOUY-EN-JOSAS	M. Jean-Louis REALE	M. Jacques BELLIER
7	LES LOGES-EN-JOSAS	M. Francis DEFENDINI	Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA
8	SAINT-CYR-L'ÉCOLE	M. Etienne ERASIMUS	Mme Dana SOLECKI
9	TOUSSUS-LE-NOBLE	M. Jean-Marie LEMAITRE	M. Gilles PANCHER
10	VERSAILLES	M. Michel SAPORTA	M. Arnaud MERCIER
11	VIROFLAY	M. Roland de HEAULME	Mme Pascale ROCHERON
<b>COMMISSION DEPLACEMENTS</b>			
1	<b>SAINT-CYR-L'ÉCOLE</b>	<b>M. Bernard DEBAIN</b>	<b>M. Edmond GRONDIN</b>
2	BIEVRES	M. Alain-Louis MIE	M. Alain SAVARY
3	BOIS D'ARCY	M. Olivier COLLO	M. Gérard REILLON
4	BUC	M. Georges DUTRUC-ROSSET	M. Guy-Francis PARMENTIER
5	FONTENAY-LE-FLEURY	M. Pierre-Yves STUCKI	M. Jean-Jacques LASSERRE
6	JOUY-EN-JOSAS	M. Luc MEFFRE	M. Christophe BROSTEAUX
7	LES LOGES-EN-JOSAS	M. Dominique MIRCHER	M. Francis DEFENDINI
8	ROCQUENCOURT	M. Claude BOBET	M. Philippe NOYER
9	TOUSSUS-LE-NOBLE	M. Olivier FRAUDEAU	M. Christophe BOLLENGIER
10	VERSAILLES	M. Thierry VOITELLIER	Mme Magali ORDAS
11	VIROFLAY	M. Bruno ROSSET	M. Olivier LEBRUN

### **N° de l'ordre du jour :**

#### **2008.04.06 : Désignation des membres de la commission d'appel d'offres.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) fixe à 5 le nombre de membres de la commission d'appel d'offres, non compris le président,
- 2) précise que les membres suppléants pourront représenter les membres titulaires au sein de la commission d'appel d'offres,
- 3) désigne à l'issue du vote en tant que membres titulaires de la commission d'appel d'offres :

M. François de MAZIERES, président
------------------------------------

M. Etienne ERASIMUS, Mme Dominique CONORT, M. Philippe LEQUAIN, M. Alain ERNIE, M. Gilles CURTI.
--

4) désigne à l'issue du vote comme membres suppléant de la commission d'appel d'offres :

M. Christian JOUANE, M. Philippe NOYER, M. Edmond GRONDIN, M. Jean GUILBERT, M. Jean-Louis REALE.
--

**N° de l'ordre du jour :**

**2008.02.07 : Désignation des représentants de la communauté de communes Versailles Grand Parc au syndicat mixte du bassin de déplacements de la région de Versailles.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

1) Désigne les 22 (vingt deux) membres suivants pour représenter Versailles Grand Parc au syndicat mixte du bassin de déplacement de la région de Versailles :

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Bièvres</b>	<i>M. Alain-Louis MIE</i>	<i>M. Alain SAVARY</i>
<b>Bois d'Arcy</b>	<i>M. Gérard REILLON</i>	<i>M. Olivier COLLO</i>
<b>Buc</b>	<i>M. Georges DUTRUC-ROSSET</i>	<i>M. Guy-Francis PARMENTIER</i>
<b>Fontenay-le-Fleury</b>	<i>M. Pierre-Yves STUCKI</i>	<i>M. Hadi HMAMED</i>
<b>Jouy-en-Josas</b>	<i>M. Luc MEFFRE</i>	<i>M. Ludovic JAMET</i>
<b>Les Loges-en-Josas</b>	<i>M. Francis DEFENDINI</i>	<i>M. Dominique MIRCHER</i>
<b>Rocquencourt</b>	<i>M. Claude BOBET</i>	<i>M. Philippe NOYER</i>
<b>Saint-Cyr-L'Ecole</b>	<i>M. Bernard DEBAIN</i>	<i>M. Eugène EKOBO</i>
<b>Toussus-le-Noble</b>	<i>M. Olivier FRAUDEAU</i>	<i>M. Christophe BOLLENGIER</i>
<b>Versailles</b>	<i>M. Thierry VOITELLIER</i>	<i>M. Arnaud MERCIER</i>
<b>Viroflay</b>	<i>M. Bruno ROSSET</i>	<i>M. Olivier LEBRUN</i>

**N° de l'ordre du jour :**

**2008.02.08 : Désignation d'un représentant de la communauté de communes Versailles Grand Parc aux Missions locales intercommunales de Saint-Quentin-en-Yvelines et ses environs, de Massy et de Versailles.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

1) Désigne **Mme Martine ARNAL**, comme représentante titulaire de la communauté de communes Versailles Grand Parc à la Mission locale intercommunale de Saint-Quentin-en-Yvelines et ses environs.

2) Désigne **M. Christian JOUANE**, comme représentant titulaire et **M. Alain SAVARY**, comme représentant suppléant de la communauté de communes Versailles Grand Parc à la Mission locale intercommunale de Massy.

3) Désigne sont président et **M. François de MAZIERES, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Gilles CURTI, M. Philippe LEQUAIN, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Christian MAMY, M. Jean-Marie LEMAITRE, M. Arnaud MERCIER, M. Jean GUILBERT**, comme représentants titulaires de la

**N° de l'ordre du jour :**

**2008.02.09 : Election des représentants de la communauté de communes Versailles Grand Parc au syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM), au syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE) ainsi qu'au groupement de commandes pour l'établissement d'une cartographie du bruit.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

1) Désigne comme représentants de Versailles Grand Parc au SYCTOM :

- En tant que déléguée titulaire : **Mme Magali ORDAS**
- En tant que délégué suppléant : **M. Arnaud MERCIER**

2) Désigne comme représentants de Versailles Grand Parc au SIDOMPE :

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Bièvres</b>	Mme Véronique BANULS M. Robert DUCHATEL	M. Christian JOUANE M. Alain SAVARY
<b>Bois d'Arcy</b>	M. Alain ERNIE M. Olivier COLLO	Mme Martine ARNAL M. Gérard REILLON
<b>Buc</b>	M. Georges DUTRUC-ROSSET M. Jean-Roch GAILLET	M. Vincent FERAT M. Jean-Marie DANJOU
<b>Fontenay-le-Fleury</b>	M. Jean-Jacques LASSERRE M. Pierre-Yves STUCKI	M. Kamel EL FEDIL M. Hadi HMAMED
<b>Jouy-en-Josas</b>	M. Gilles CURTI M. Ludovic JAMET	M. Christophe BROSTEUX M. Luc MEFFRE
<b>Les Loges-en-Josas</b>	M. Philippe LEQUAIN M. Patrick CONFETTI	Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA M. Francis DEFENDINI
<b>Rocquencourt</b>	M. Jean-Philippe BARRET M. Philippe NOYER	Mme Hélène PIERRE M. Claude BOBET
<b>Saint-Cyr-L'Ecole</b>	Mme Dana SOLECKI M. Eugène EKOBO	M. Edmond GRONDIN M. Etienne ERASIMUS
<b>Toussus-le-Noble</b>	M. Olivier FRAUDEAU M. Christophe BOLLENGIER	M. Christian CAMBRILLAT M. Patrick ALEXANDRE
<b>Viroflay</b>	M. Jean-Michel ISSAKIDIS M. Jean GUILBERT	M. Roland de HEAULME Mme Pascale ROCHERON

3) Désigne comme représentants de Versailles Grand Parc au groupement de commande pour l'élaboration d'une cartographie du bruit :

- En tant que délégué titulaire : **Mme Véronique BANULS**
- En tant que délégué suppléant : **Mme Martine ORDAS**

**N° de l'ordre du jour :**

**2008.04.10 : Indemnités de fonctions – président et vice-présidents.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

1) décide de fixer, à compter du 10 avril 2008, l'indemnité pour l'exercice des fonctions de président à 72,5% de l'indice brut 1015 en application des articles L.5211-12 et R. 5211-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

2) décide de fixer, à compter du 10 avril 2008, l'indemnité pour l'exercice des fonctions de Vice-président à 33% de l'indice brut 1015 en application des articles L.5211-12 et R. 5211-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

3) Précise que ces indemnités suivront les augmentations de la Fonction Publique.

**N° de l'ordre du jour :**

**2008.04.11 : Désignation du représentant de la communauté de communes Versailles Grand Parc à l' « assemblée spéciale » chargée de nommer des représentants au conseil d'administration de l'établissement public foncier des Yvelines (EPFY).**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) désigne **Monsieur Jean-François PEUMERY**, vice-président de Versailles Grand Parc et Maire de Rocquencourt, né le 06 décembre 1945, pour le représenter à l'« assemblée spéciale » chargée de nommer les représentants des communes et intercommunalités au conseil d'administration de l'établissement public foncier des Yvelines.

Le Président,

**François de MAZIERES**  
Maire de Versailles